



FONDATION
PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

Bilan de mandature

2020-2024





Introduction

PRÉSENTATION DE LA FONDATION

La Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une jeune structure créée en 2017 qui a pour mission de développer et d'accompagner la réalisation de projets liés tout à la fois aux enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants de l'Université, et aux lieux d'architecture et de patrimoine dans lesquels ils prennent place.

Présidée par Mme Anne Levade depuis mai 2021 et soutenue par ses membres fondateurs, ACCOR et AFER, la Fondation œuvre à la préservation et à la transmission d'une histoire universitaire unique, mais également au développement de nouvelles interconnexions entre savoirs et entreprises, patrimoine et générations futures, acteurs publics et privés.

Un conseil de gestion de 12 membres se réunit 4 fois par an pour décider des orientations politiques et budgétaires de la Fondation qui porte, soutient et abrite des Chaires de recherche innovantes, des projets de recherche, les grands projets de l'Université et des projets étudiants qui font rayonner l'Université en dehors de ses murs.



O1

À PROPOS

Omnibus sapientia,
unicuique excellentia.

Le savoir pour tous,
l'excellence pour chacun.



© Pascal Lévy.

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA FONDATION

La Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne incarne une ambition développée par et pour l'Université. Créée pour agir avec inspiration et conscience pour la connaissance et les compétences, sa mission est de rendre possible les projets de chacun de ceux qui en font la première université de France dans le domaine des sciences humaines et sociales et l'une des plus prestigieuses au monde. Alors que la Fondation vient de fêter son septième anniversaire, je veux exprimer ma gratitude à ses deux membres fondateurs sans lesquels elle n'aurait pu voir le jour.

Depuis sa création, près de vingt-cinq mécènes nous ont accordé leur confiance et sont devenus des partenaires précieux dans le soutien de programmes de recherche d'excellence, de Chaires d'enseignement et de recherche innovantes, ainsi que de grands événements de l'Université et de projets développés avec et par le talent de nos étudiants !



La Fondation est notre bien commun ! Elle constitue le terreau d'une communauté dynamique dans laquelle enseignants-chercheurs, chercheurs, étudiants et personnels de l'Université peuvent se déployer dans de nouveaux projets grâce à l'engagement de généreux donateurs.

Parce qu'il est aujourd'hui plus que jamais indispensable de créer des synergies, des dynamiques de réseaux et de rassembler les forces vives qui feront le monde de demain, la Fondation s'est dotée d'un savoir-faire reconnu. Le mandat d'actions qui s'achève fut un succès et nous ouvrons un nouveau chapitre vers une trajectoire encore plus ambitieuse. Ensemble, nous œuvrons au rayonnement de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et nous invitons tous ceux qui souhaitent y contribuer à se joindre à nous.

Anne Levade

Sommaire

- 01 - À PROPOS** _____ p 4
- 02 - LES CHAIRES D'ENSEIGNEMENT
ET DE RECHERCHE** _____ p 12
- 03 - LES PROJETS DE L'UNIVERSITÉ** _____ p 24
- 04 - LES PROJET DE NOS ÉTUDIANTS** _____ p 48
- 05 - DÉVELOPPEMENT DE LA FONDATION** ___ p 64
- 06 - ILS NOUS SOUTIENNENT** _____ p 70
- 07 - CONTACTS** _____ p 76



L'ÉQUIPE

Anne Levade,

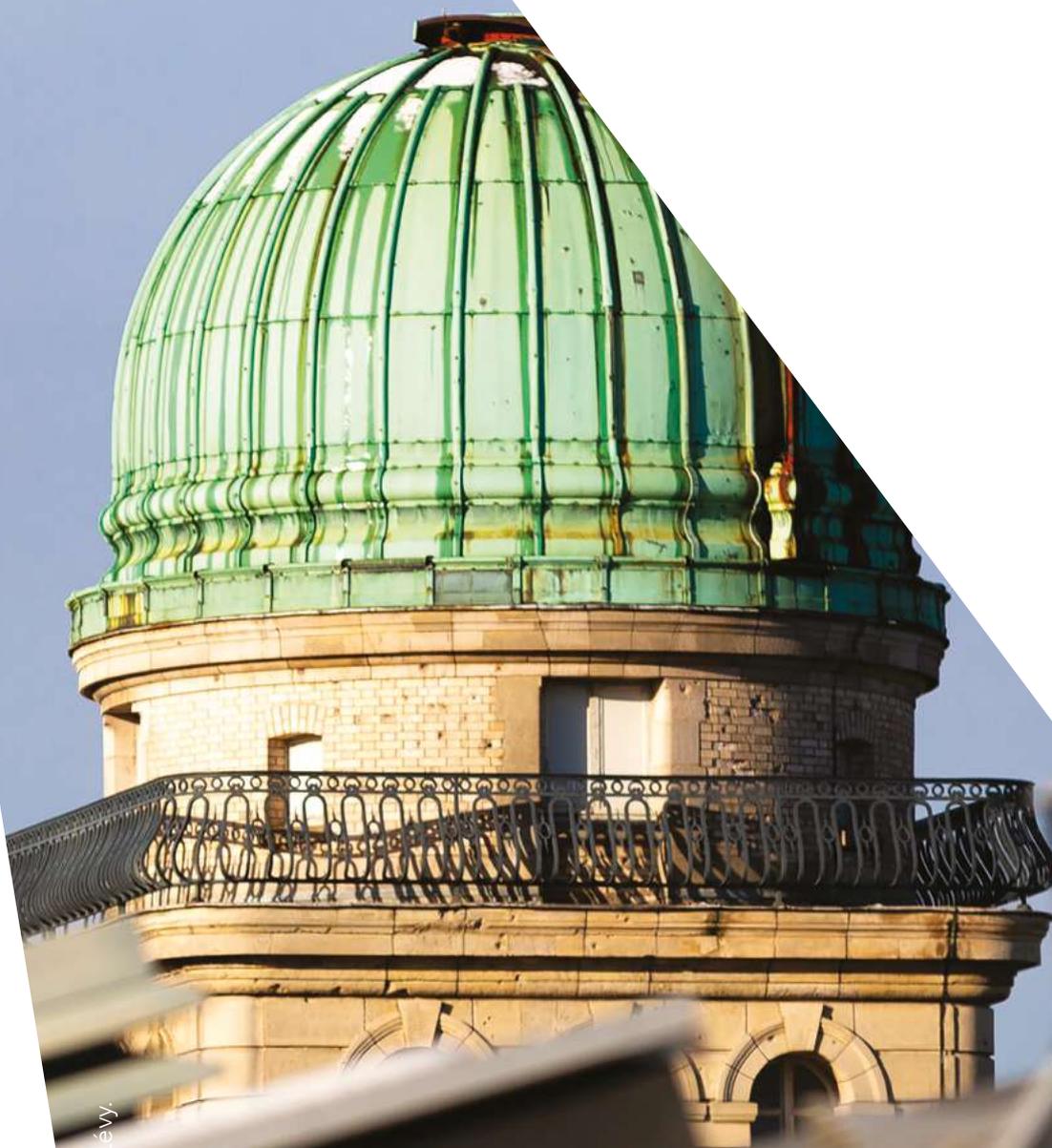
Présidente.

Anne-Sophie Coppin,

Déléguée Générale.

Roxane Lagier-Eberstein,

Chargée du mécénat et des partenariats.



LE CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION

Mme Christine Neau-Leduc, Présidente de l'Université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre de droit.

Mme Anne Levade, Professeur des universités, Présidente de la Fondation
Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

M. Gérard Bekerman, Vice-président de la Fondation, Membre fondateur.

Mme Chloé Drapier, Membre fondateur.

M. Christian de Boissieu, personnalité extérieure.

Mme Joëlle Farchy, représentante de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Mme Adeline Gubler, Secrétaire de la Fondation, représentante des personnels BIATSS.

M. Ulysse Guttmann-Faure, représentant des usagers.

M. Jean-Marc Lehu, représentant de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Mme Sabine Lochmann, personnalité extérieure.

M. Philippe Plagnieux, Trésorier de la Fondation, représentant de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

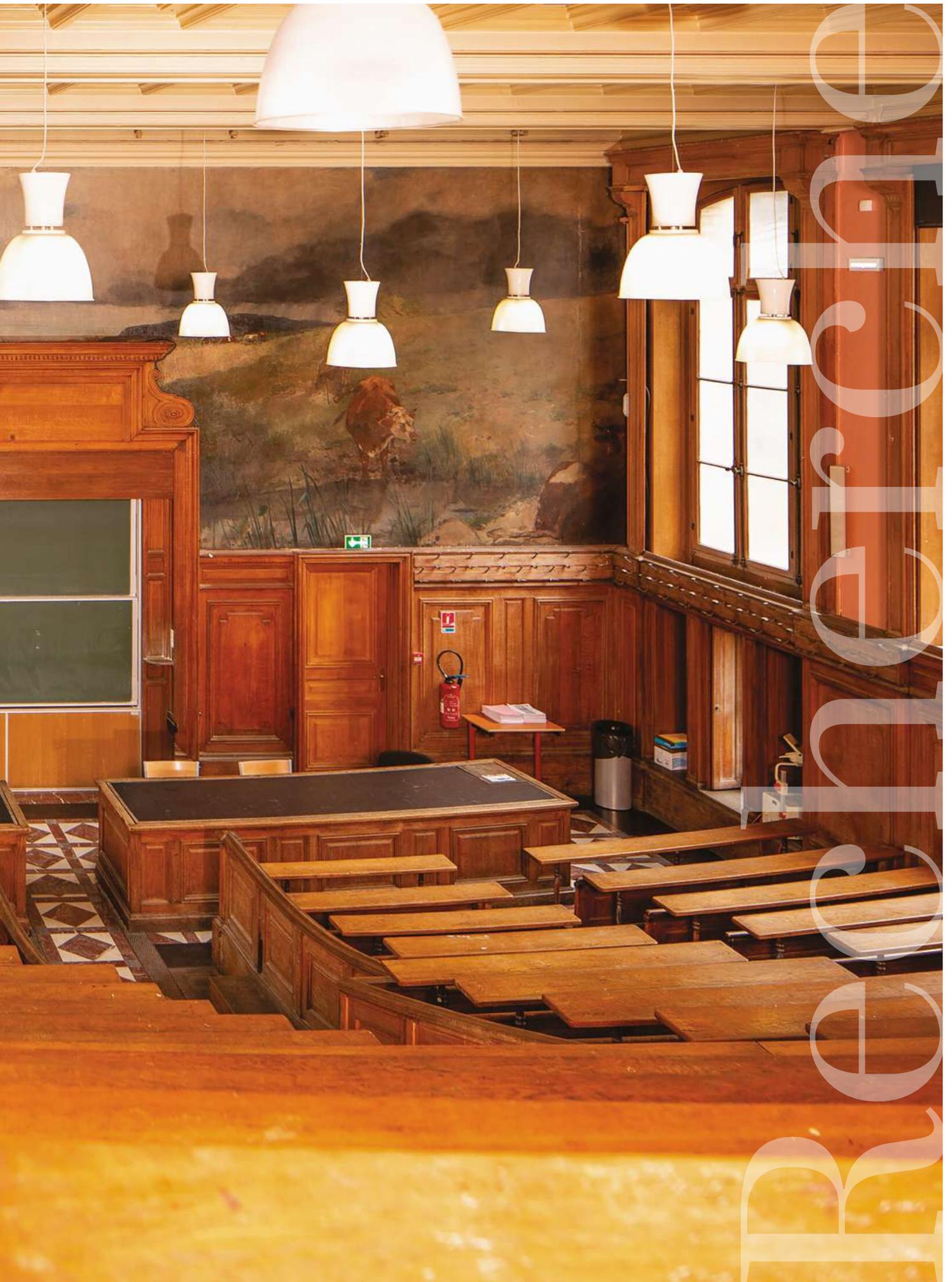
M. Odon Vallet, personnalité extérieure.



LES CHAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

La Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne valorise et soutient la recherche en faisant émerger des Chaires de recherche ou d'enseignement sur des thématiques actuelles et innovantes.

Grâce à des conventions pluriannuelles avec des mécènes et partenaires privés et publics, la Fondation permet de développer et pérenniser des axes de recherches pluridisciplinaires.



Chaires de recherche

CHAIRE ASSURANCE ET SOCIÉTÉ, HISTORICITÉ DES SAVOIRS ET PRATIQUE DE L'INTERDISCIPLINARITÉ

La Chaire « Assurance et Société, Historicité des savoirs et pratique de l'interdisciplinarité » fait suite au programme pluriannuel de recherche éponyme créé en 2016 grâce au soutien de la Fédération Française de l'Assurance.

La Chaire, dirigée par le professeur Pierre Bonin, répond à trois grandes ambitions. Replacer l'Assurance dans une démarche interdisciplinaire d'ouverture aux méthodes et aux outils des sciences humaines et sociales tout comme à ceux des sciences dures, comme les mathématiques. Comprendre les tendances longues, les permanences,



les crises et les ruptures, en insérant l'Assurance (acteurs, institutions, organisations) dans une temporalité signifiante passée et présente. Choisir des champs d'enquêtes novateurs, inédits qui seront replacés dans une dimension d'historicité pour étudier les fonctions successives de l'Assurance au regard des grands enjeux politiques, économiques, scientifiques, techniques et sociétaux.

Au cours de l'année universitaire 2023-2024, trois colloques exceptionnels se sont tenus en Sorbonne, « La réassurance : entre partage des risques et activités financières » en novembre 2023, « La place de la doctrine universitaire dans la construction du droit des assurances, XVIII^e-XX^e siècles » en avril 2024, « Assurance et colonisation » en mai 2024.



CHAIRE PLURALISME CULTUREL ET ÉTHIQUE DU NUMÉRIQUE (PcEn)

La Chaire PcEn, créée et dirigée par le professeur Joëlle Farchy, a été lancée officiellement le 3 mars 2020 par un grand colloque à la Sorbonne : « La réforme de l'audiovisuel en France ». Forte de son succès, la Chaire est co-portée par l'Université Paris 2 Panthéon-Assas depuis 2023. La Chaire PcEn mène des travaux de recherche en partenariat avec des entreprises et des institutions publiques. Elle développe ses activités autour de deux axes de recherche : La diversité et la qualité des contenus culturels et médiatiques en ligne et les problématiques éthiques des algorithmes et du numérique.

Ces recherches ont donné lieu à de nombreuses publications scientifiques et des expérimentations sur les dispositifs de recommandation algorithmique des services audio visuels et musicaux.

Outre les recrutements de chercheurs juniors, de nombreuses collaborations ponctuelles sont nouées avec d'autres chercheurs ou enseignants-chercheurs des universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Paris 2 Panthéon-Assas.

La Chaire mène ses activités grâce au soutien d'organisations partenaires publiques et privées, tels que le ministère de la Culture, la SACEM, la SACD, ARTE, Netflix, Prime Vidéo, Scaleway, la Coalition française pour la diversité culturelle, le CNM, l'ANR.



LE MOT DE JOËLLE FARCHY, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS

Avoir une Chaire abritée au sein de la Fondation c'est permettre aux chercheurs d'être en connexion avec le monde professionnel et bénéficier de fonds essentiels au déploiement d'axes de recherche innovants. Tout le monde y est gagnant, les chercheurs, les mécènes, l'Université et la société.



© Pascal Lévy

des travaux scientifiques, des actions de valorisation et des formations véritablement interdisciplinaires, associant approches juridique, économique, sociologique et historique.

Espace de dialogue entre les disciplines, elle veut favoriser l'échange de savoirs entre acteurs de la protection des personnes, qu'ils soient universitaires, experts, représentants d'institutions ou d'associations, opérationnels proches du terrain.

La Chaire a organisé et co-organisé une dizaine d'événements pour nourrir ou diffuser le résultat de ses recherches en deux années d'existence. Le colloque

« Retraite et vieillissement » qui s'est déroulé en octobre 2023 a réuni plus de 300 personnes. La Chaire ESoPS a également co-organisé en mai 2024 la cinquième édition des rencontres de l'Enseignement Supérieur et de la Protection Sociale dans l'amphithéâtre Richelieu.

La Chaire ESoPS est soutenue par France Générosité, la Caisse des Dépôts (CDC) au travers de sa Direction des Politiques Sociales, la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES), La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Guyane et l'École nationale supérieure de Sécurité sociale (EN3S) et France Stratégie.



**LE MOT DE
CAMILLE CHASERANT,
MAÎTRE DE CONFÉRENCES**



La Chaire ESoPS ne peut exister sans la Fondation. Notre travail de chercheur, c'est l'aspect scientifique, mais pour réussir à le faire, il faut tout le reste... pour lequel l'accompagnement de la Fondation est essentiel. Transversale à l'Université et ouverte sur le monde non-académique, la Fondation est à l'écoute de la diversité de nos besoins et sait y répondre avec efficacité.

Chaire d'enseignement et de recherche



CHAIRE DELPHINE LÉVY

L'accès du plus grand nombre aux collections muséales et au patrimoine est un enjeu majeur pour le 21^e siècle. En hommage à l'action de Delphine Lévy, fondatrice et directrice générale de Paris Musées, de 2003 à sa disparition prématurée en 2020, la Chaire Delphine Lévy est consacrée à des actions visant à favoriser l'accès le plus large possible aux collections des musées, et, au-delà, au patrimoine culturel.

Sur l'initiative d'un grand donateur et d'un fonds de dotation privé, la Chaire Delphine Lévy a rendu

possible, en septembre 2022, la création d'un diplôme universitaire (DU) intitulé « Pour l'accès à l'art et au patrimoine : outils et recherches ». La Chaire et le diplôme sont portés par les enseignantes chercheuses Sophie Cras et Yaël Kreplak.

Inédit dans le champ de l'enseignement supérieur, ce DU s'adresse à des étudiants en formation initiale et à des professionnels des musées et des institutions culturelles qui le suivent en formation continue.

Il fait intervenir chercheurs et professionnels du secteur sur différentes thématiques : accessibilité, renouvellement des formes de médiation, enjeux liés au développement durable, projets participatifs.

Reposant sur le partage d'expérience et la discussion critique, la formation vise à favoriser le développement d'une culture de l'accès dans les institutions muséales et à donner des outils théoriques et pratiques aux acteurs du secteur culturel, d'aujourd'hui et de demain.

La Chaire Delphine Lévy est soutenue par la Fondation BNP Paribas et elle a noué durablement des partenariats à caractère pédagogique avec le musée du Louvre, le Musée du Luxembourg, Art Explora et Paris Musées.

**LE MOT DE
YAËL KREPLAK,
MAÎTRE DE CONFÉRENCES
À L'UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON-SORBONNE**



La Chaire Delphine Lévy est le fruit d'un partenariat entre l'Université et des institutions culturelles. Depuis sa création, la Fondation accompagne la Chaire, notamment pour ce qui concerne les relations avec les mécènes et la recherche de nouveaux soutiens et à travers la diffusion de nos actions. Elle est un soutien essentiel pour faire évoluer et pérenniser ce programme original de recherche et d'enseignement.



BIBRACTE

L'équipe de la Fondation s'est rendue le 11 juillet dernier sur le site archéologique européen du Mont Beuvray à Bibracte, première capitale du peuple des Éduens au 2^e et 1^{er} siècle av. JC. Un important musée a été construit à proximité du site ainsi que le plus grand centre archéologique européen.

Le contact a été noué avec les équipes de recherche sous l'impulsion de François Chausson, vice-président Culture, rayonnement scientifique et lien Science-Société de l'Université. Sophie Krausz, archéologue, professeur en archéologie protohistorique à Paris 1 dirige le chantier de fouilles européen dit de la Grande Porte. Ses recherches portent sur

les fouilles des remparts de l'opidum, le murus gallicus de Bibracte. Ces fouilles permettent de comprendre le système complexe des fortifications urbaines de la population éduenne. En effet, l'archéologue démontre à Bibracte que les Éduens avaient des contacts avec le monde hellénistique et connaissaient les techniques de fortification des Grecs, ce qui est un indice très important des transferts de savoirs entre monde méditerranéen et Gaulois de l'intérieur.

Les échanges la direction de l'établissement, Sophie Grange, directrice générale adjointe et Vincent Guichard, directeur général de l'EPCC Bibracte laissent entrevoir des connexion possibles avec la Chaire Delphine Lévy abritant le DU « Pour l'accès à l'art et au patrimoine : outils et recherches », portée par Yaël Kreplak ou des partenariats avec des entreprises spécialisées en intelligence artificielle pour faire avancer les fouilles.



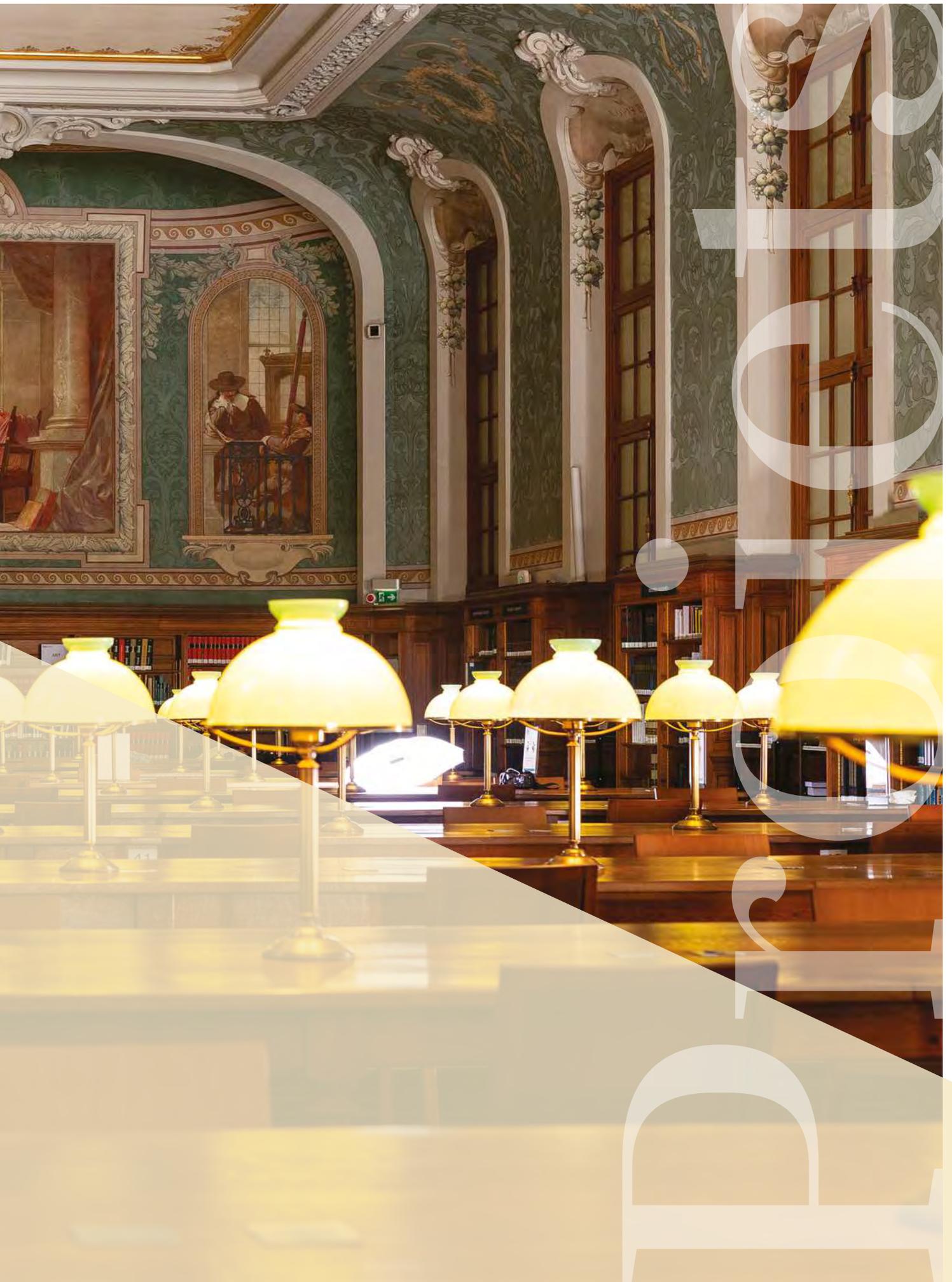
LE MOT DE VINCENT GUICHARD, BIBRACTE EPCC, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le site archéologique de Bibracte (Bourgogne, Morvan) accueille depuis 2019 un chantier de recherche mené par Sophie Krausz, Professeur de Protohistoire européenne à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Nous nous félicitons que la visite d'Anne Levade et de son équipe en juillet 2024 ouvre la voie d'un soutien de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne à la recherche archéologique coordonnée par Bibracte EPCC sur ce site patrimonial majeur.



LES PROJETS DE L'UNIVERSITÉ

La Fondation finance et soutient sur sa dotation initiale grâce aux deux membres fondateurs, ACCOR et AFER ainsi qu'à des entreprises mécènes et des donateurs particuliers les projets de l'Université soumis au conseil de gestion.





PROJET DE RECHERCHE SUR LA CONFIANCE DES ÉPARGNANTS FRANÇAIS

La Fondation a soutenu la construction d'un baromètre de la confiance des épargnants français par le professeur François Facchini et le chercheur Kevin Brookes avec le soutien de la Banque de France. Deux enquêtes Opinion way menées en 2021 et 2022 ont permis de contribuer aux débats scientifiques autour de cette question des relations qu'entretiennent la confiance et l'épargne, notamment par de nombreuses publications dans les revues scientifiques anglo-saxonnes.



PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DE PONDICHÉRY-DOUBLE LICENCE D'ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Grâce à deux partenaires engagés en Inde, la fondation d'entreprise Michelin et la BNP Paribas Securities Services et un travail diplomatique bilatéral fructueux, la Fondation a pu soutenir la première promotion d'étudiants indiens de l'Université de Pondichéry à intégrer en 2021 la double licence d'administration économique et sociale de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne portée par l'enseignant chercheur Mathieu Flonneau.

Ce double diplôme inscrit son originalité dans le cadre de l'accord liant le Bachelor of Arts in Social, Economic Administration and Law de l'université de Pondichéry et la Licence de l'Institut d'AES, composante de l'École de Droit de la Sorbonne. Il a pour but de rapprocher l'Inde de la France en formant des cadres moyens et supérieurs, capables de travailler et d'évoluer professionnellement riche des deux cultures. La troisième année se fait dans le cadre d'une mobilité internationale d'un an en Inde avec à la clé la délivrance d'un double diplôme franco-indien.



©Maxppp - Keystone Pictures.

COLLOQUE LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR, UNE PENSÉE POUR DEMAIN

Grâce à son partenaire Banque Populaire Rives de Paris, la Fondation a financé le colloque « Léopold Sédar Senghor, une pensée pour demain » organisé par Francophonie sans frontières à l'occasion du vingtième anniversaire de sa disparition.

Le colloque s'est tenu en Sorbonne le 5 novembre 2021 et a réuni de nombreuses personnalités, historiens, diplomates, philosophes, spécialistes des littératures française et francophones, responsables politiques et associatifs.



© Pascal Lévy.

COLLOQUE : 20 ANS DE DROIT DU TOURISME ET DES TRANSPORTS

L'association des anciens étudiants du Master 2 Droit du Tourisme et Transports de l'Université et Mme Laurence Jégouzo, maître de conférences, directrice du Master 2 droit du tourisme et des transports et co-directrice du SERDEAUT (Sorbonne Étude et Recherche en Droit de l'Environnement, de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du Tourisme) ont organisé les 3 et 4 juillet 2023 un colloque international sur le thème : 20 ans de droit du tourisme et des transports. Le colloque labellisé par

l'Organisation mondiale du tourisme été inauguré par le ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, M. Christophe Béchu, et la ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme Mme Olivia Grégoire. Une dizaine de conférence portées par des spécialistes du secteur (Tourisme et Transport) ont connu un grand succès. La Fondation a aidé au financement de cet événement sur sa dotation initiale.

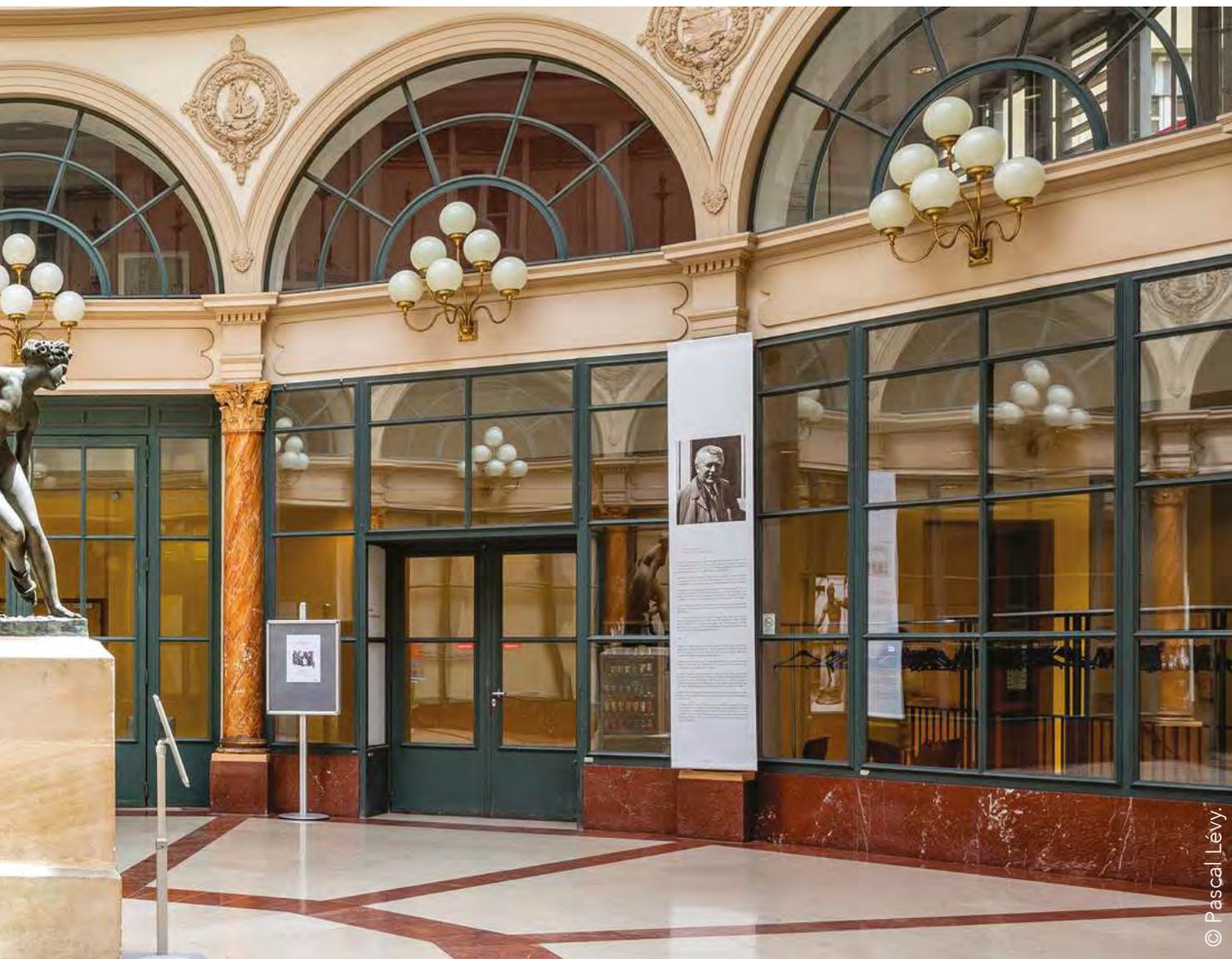


COLLOQUE INTERNATIONAL HISTOIRE AU PRÉSENT – LIEU(X) SANS DEMEURE ?

Le colloque « Histoire au présent. Lieu(x) sans demeure ? » organisé par les universités Sorbonne Nouvelle, Paris 1 Panthéon Sorbonne et Karpenko-Kary de Kyiv, avec le soutien de la Fondation et de l'Association «Pour l'Ukraine», de l'Université de Chicago et du Reflet Médicis, s'est tenu les 6, 7 et 8 avril 2023 à l'Université de Chicago et à l'INHA. Porté

par Sébastien Denis, professeur en Histoire, cinéma et médias, ce colloque a traité la question de la mise en images des conflits contemporains dans le contexte de la guerre en Ukraine.

Un appel aux dons lancé par la Fondation a permis de réunir l'argent nécessaire pour accueillir une délégation d'enseignants-chercheurs de l'Institut des arts de



© Pascal Lévy

l'écran de l'Université Nationale de théâtre, de cinéma et de télévision Karpenko-Kary de Kyiv et de cinéastes ukrainiens : Mykhaïlo Illienko (réalisateur, professeur), Vassyl Viter (réalisateur, professeur), Inga Chhatarashvili (directrice-adjointe de l'Institut des arts de l'écran de l'Université Nationale Karpenko-Kary, enseignante-chercheuse), Oleksandr Kryshtalovych (directeur de la

photographie, professeur), Zaza Bouadze (réalisateur), Inga Zhitnja (directrice artistique, artiste-peintre). Les fonds récoltés ont également permis de publier les actes du colloque.



1971-2021
*Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne*

LE JUBILÉ DE L'UNIVERSITÉ

La Fondation a apporté son soutien aux événements du Jubilé de l'Université, notamment au Concert du Cinquantenaire qui s'est tenu le 13 décembre 2021 au Réfectoire des Cordeliers. Cinquante musiciens de l'Orchestre et Chœur des Universités de Paris (O.C.U.P) dirigés par le chef Carlos Duruthé, et emmenés par le pianiste soliste Olof Hansen, ont interprété le Concerto pour piano n°2 de Chostakovitch, puis la Symphonie n°2 de Tchaïkovski.

La Fondation a également financé le tiré-à-part exceptionnel de la revue l'Histoire consacré aux cinquante ans de l'Université. De la Sorbonne médiévale jusqu'aux nouveaux défis d'aujourd'hui, ce numéro retrace l'histoire de l'Université et propose également un portfolio d'œuvres d'art « Visite de la Sorbonne » éclairées par la connaissance de Pascal Ory, Professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et membre de l'Académie Française.

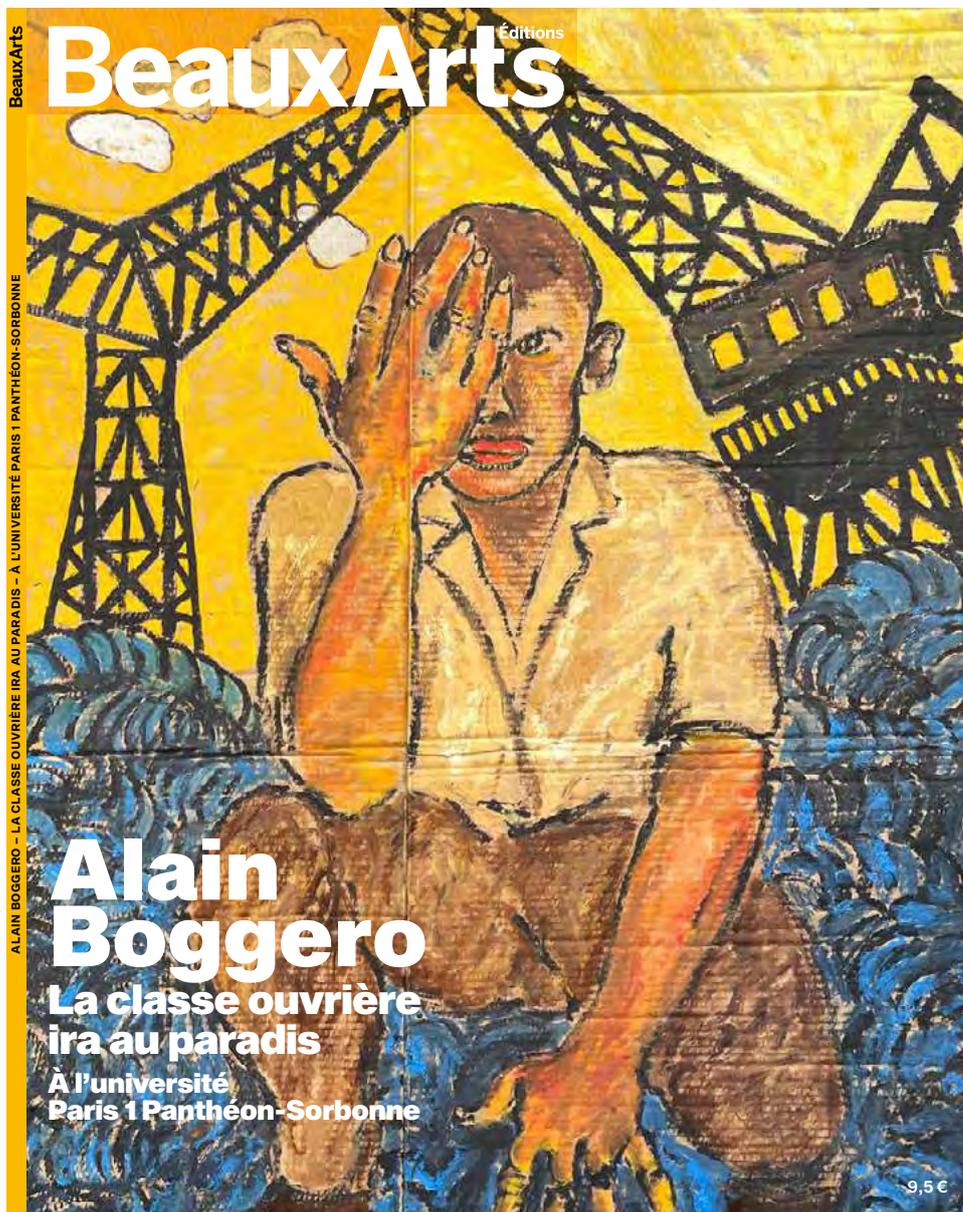


© Pascal Lévy.

LES ASSISES DE LA RECHERCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En décembre 2022, les Assises de la recherche de l'Université ont eu pour thématique le développement durable dans le but de valoriser la recherche sur cette thématique et d'offrir un temps collectif de réflexion sur la recherche menée à l'Université, ses finalités, ses valeurs et ses méthodes.

La société d'ingénierie verte S2T qui a rejoint la Fondation comme partenaire récurrent a mécéné cet événement et a également pu apporter son expertise sur les questions de l'urgence climatique, des limites planétaires et la sobriété énergétique. 14 ateliers ont été organisés autour de deux journées en Sorbonne.



70 ANS DE L'INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON - SORBONNE

Dans le cadre des 70 ans de l'Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Université, une exposition des œuvres d'Alain Boggero, ancien ouvrier charpentier tôleier des Chantiers navals de la Seyne-sur-Mer devenu artiste peintre après son licenciement au milieu des années 80, a été organisée au centre Panthéon en juin 2023.

La Fondation a soutenu la publication d'un numéro spécial de Beaux-Arts magazine, catalogue de l'exposition.

MOONLIGHT FILMS DISTRIBUTION PRESENT

MÊME SI TU VAS SUR LA LUNE

UN FILM DE
LAURENT RODRIGUEZ



AVEC SARA KONTAR, GAÏTH ALALI, KHAIRY EIBESH, HASAN ZAHRA ET EMMANUEL CHARRIER. MONTAGE DELPHINE RODRIGUEZ, LORENZI. PRODUIT PAR OLIVIER WŁODARCZYK. IMAGE LAURENT RODRIGUEZ.
MUSIQUE MOHAMED NAJEM ET JUNDI MAJHUL. ANIMATION SARA KONTAR. MIXAGE MATTHIEU LANGLET. ETALONNAGE CAÏQUE DE SOUZA. DIRECTRICE DE DÉVELOPPEMENT ANNE HIRSCH. DIRECTRICE DE PRODUCTION CAROLE SCHMIERER.
CHARGÉ DE PRODUCTION ANTOINE DABIN. POST-PRODUCTION SAYA. UNE PRODUCTION LES BEAUX DOCS ET EGO PRODUCTIONS AVEC LA PARTICIPATION DE FRANCE TÉLÉVISIONS AVEC LE SOUTIEN DU CNC
ET DE LA PROCIREP-ANGDA AVEC LE SOUTIEN DE LA FONDATION PANTHÉON-SORBONNE DE L'UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON-SORBONNE DU RÉSEAU MENS ET DE LA DIAIR. DISTRIBUÉ PAR MOONLIGHT FILMS DISTRIBUTION.



MÊME SI TU VAS SUR LA LUNE

La Fondation a soutenu aux côtés de l'Université la réalisation d'un film documentaire de 93 minutes narrant le parcours de quatre étudiants syriens en exil qui ont intégré le DU PEPS (Diplôme Universitaire Passerelle Étudiants en Exil Panthéon- Sorbonne). Sara, Hasan, Ghaith et Khairy ont une vingtaine d'années et sont étudiants à Paris. Arrivés de Syrie, il y a six ans, ils ont le statut de réfugiés. Dans la maison de

campagne de leur ami et professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Emmanuel Charrier, ils se souviennent de leur vie d'avant, du voyage et des débuts de leur nouvelle vie en France. Sont-ils toujours ceux qu'ils étaient en Syrie ou se sont-ils réinventés avec l'exil ? Réalisé par Laurent Rodriguez et produit par Ego Productions le film est sorti en salle le 1^{er} mai 2024.



© Pascal Lévy



LA CÉRÉMONIE DES DOCTEURS

Depuis trois ans, grâce à son partenaire privilégié la Banque Populaire Rives de Paris, la Fondation soutient deux grands rendez-vous de l'Université : la Cérémonie des Docteurs et le Concours international d'éloquence.

Chaque année, les jeunes docteurs de l'Université sont à l'honneur lors de la traditionnelle Cérémonie des Docteurs, dans le décor majestueux du Grand amphithéâtre de la Sorbonne. Le cocktail suivant la cérémonie, dans les grands salons de la Sorbonne, est un événement de marque offrant de belles opportunités de rencontres et d'échanges avec la présidence de l'Université, les chercheurs et les étudiants. La Fondation et son partenaire la Banque Populaire Rives de Paris financent entièrement cet événement.

LE CONCOURS INTERNATIONAL D'ÉLOQUENCE

Organisé chaque année, en partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), le Concours international d'éloquence de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est ouvert à tous ses étudiants – quelles que soient leurs filières – ainsi qu'aux étudiants francophones à travers le monde. Ce prestigieux concours bénéficie également du soutien de trois

associations étudiantes de pratique de l'éloquence : Lysias Paris 1, SONU et Révolte-toi Sorbonne co-organisatrices depuis 7 ans maintenant.

Avec ce concours, l'Université choisit également d'offrir aux candidats, venus du monde entier, l'opportunité de confronter leurs idées, de partager leur amour de la



langue française, de remettre en question des savoirs et de participer à l'émergence de nouvelles connaissances en prise avec notre monde. La finale du concours, soutenue par la Fondation et son partenaire la Banque Populaire Rives de Paris, prend place chaque année sous la coupole du Panthéon avec un jury prestigieux.

En 2024, le thème de la finale du concours était la Démocratie. En 2023, ce fut le thème de la Liberté, en 2022, celui de la Révolution, et en 2021, celui de la Musique.



© Pascal Lévy



CHŒUR DE PARIS 1 - UNIVERSICHŒUR

Le Chœur de Paris 1 a été créé en 2007 à l'initiative du Vice-président de l'Université André Hervier. Il est constitué d'étudiants de l'Université et de personnels BIATSS. Aujourd'hui, il est présidé par Frédérique Boursicot, et dirigé par Guilhem Terrail depuis 2014. L'association universitaire du Chœur de Paris 1, Universichœur, se compose de choristes, solistes, et d'un orchestre, pour un total d'environ 90 personnes (60 choristes, une trentaine de musiciens).

Le Chœur a développé l'ensemble féminin Neska en 2020. Dirigé par Edwige Parat, il est composé d'une vingtaine de jeunes femmes.

Tout étudiant et tout personnel ayant une base musicale peut intégrer le Chœur de Paris 1. La pédagogie du chef de Chœur et les moyens mis à disposition permettent de prendre en compte le niveau de chacun.

Le répertoire s'ouvre à tous les styles, les œuvres sont choisies en fonction de la progression de l'ensemble et des projets de concerts. L'un des derniers concert « Bestiaire » s'est tenu dans l'amphithéâtre Richelieu le 25 juin 2024. Il était consacré au bestiaire amoureux et mêlait des récitations de textes d'Apollinaire, et des chants de Poulenc, Schumann, ou encore Mendelssohn.

La Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne a décidé d'apporter son soutien à ce Chœur qui, grâce à la somme versée, a pu réduire le prix des cours de chant pour les étudiants à hauteur de 10 euros. Ce prix est imbattable sur la place parisienne pour des cours de cette qualité et de ce niveau, et rend accessible la découverte et l'approfondissement de la pratique de la musique et du chant classique.



© Pascal Levy.

**LE MOT DE
FRÉDÉRIQUE BOURSIKOT,
PRÉSIDENTE D'UNIVERSICHŒUR**



Grâce au soutien de la Fondation de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, notre chorale a pu lancer une académie musicale dédiée, offrant aux étudiants l'opportunité de suivre des cours de chant de haute qualité à des tarifs accessibles. Ce partenariat dynamise notre association et permet à nos membres de développer leur talent.

ORCHESTRE ET CHŒUR DES UNIVERSITÉS DE PARIS (O.C.U.P.)

La Fondation soutient l'Orchestre et Chœur des Universités de Paris (O.C.U.P.) qui a pour vocation de favoriser la pratique musicale instrumentale et vocale des étudiants de l'enseignement supérieur et de leur permettre de se produire lors de concerts dans les universités parisiennes et européennes et dans des lieux prestigieux tels que la chapelle Saint-Louis des Invalides, la philharmonie de Berlin ou le théâtre des Champs-Élysées.

L'association créée par Colette Jegouzo est ouverte à tous les étudiants des universités et des établissements d'enseignement supérieur de Paris et d'Ile-de-France. Elle permet également des rencontres pluridisciplinaires entre étudiants venus d'horizons différents et s'attache aussi à favoriser les échanges avec les universités européennes et avec des étudiants Erasmus. C'est ainsi qu'il a été possible d'organiser des échanges avec des universités prestigieuses



(Cambridge, Heidelberg, Madrid, Munich, Berlin).
Les effectifs varient entre 200 et 300 étudiants choristes et instrumentistes qui se renouvellent en partie chaque année. Ainsi, ce sont au total plus de 4.000 étudiants qui, au fil des ans, se sont retrouvés pour pratiquer en amateur ensemble la musique. L'orchestre est dirigé depuis 2008 par Carlos Dourthé, violoncelle super-soliste de l'orchestre national de France pendant de nombreuses années, et assistant

de Kurt Masur. Le Chœur est dirigé depuis 2007 par Guillaume Connesson, compositeur de renommée internationale. Les étudiants peuvent également compter sur l'appui d'assistants et de jeunes musiciens, futurs professionnels de haut niveau.



© Stefani Guenn.



UNA EUROPA RUGBY CHALLENGE

Le Tournoi international de Rugby s'inscrit dans le cadre de l'alliance Una Europa dont les universités partenaires sont l'Universidad Complutense de Madrid, le University College of Dublin, et l'Université Panthéon-Assas, tout particulièrement dans le contexte événementiel de la coupe du monde de rugby 2023 et des jeux olympiques de Paris 2024. Ces universités partenaires coopèrent en matière d'enseignement de formation et de recherche.

La Fondation a soutenu cette première édition du rugby challenge qui s'est ouvert par une cérémonie présidée par la Présidente de l'Université, Christine Neau-Leduc, dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, le 10 octobre 2024.

Le tournoi comprenait une conférence « Sport et Europe » permettant de participer à des échanges scientifiques internationaux sur la thématique du sport

UNA EUROPA RUGBY CHALLENGE



© Raphael de Bengy.

le 10 octobre, ainsi qu'un grand concert le 11 octobre à l'Élysée Montmartre qui était ouvert aux délégations sportives et à tous les étudiants.

La Fondation a soutenu financièrement cet événement et a remis un prix sous la forme d'un trophée décerné à la délégation la plus engagée et fair-play de l'Una Europa Rugby Challenge, l'équipe féminine de l'Universidad Complutense de Madrid. Le soutien de la Fondation

a également aidé à abonder des chèques remis aux associations étudiantes solidaires de l'événement (COP1, You Are, Une couverture pour l'hiver).





LES PROJETS DE NOS ÉTUDIANTS

Les étudiants de l'Université sont talentueux et la Fondation les accompagne et finance leurs projets sélectionnés par le conseil de gestion. Grâce à eux, l'Université peut rayonner en dehors de ses murs et toucher le plus grand nombre grâce à une diversité de champs d'actions.



COP1

SOLIDARITÉS ÉTUDIANTES

L'Association COP1 solidarités étudiantes a pour but de porter assistance à tout étudiant dans le besoin par des distributions gratuites de denrées alimentaires, de produits d'hygiène et de vêtements, des actions en faveur de l'accès aux droits, à la culture, au sport et à l'emploi et par de nombreuses activités.

Désormais présente dans 17 villes de métropole et d'Outre-mer, elle compte plus de 3 400 bénévoles et assure la distribution de plus de 110 000 paniers chaque

année ainsi que l'organisation de plus de 900 ateliers et activités par an. La Fondation soutient l'association COP1 solidarités étudiantes depuis la crise sanitaire du COVID-19 avec le partenaire Europcar. La Fondation finance chaque année l'étude sur les précarités et les campagnes de publicité nationale qui prennent place dans les transports publics. Par ailleurs, la Fondation a soutenu la première édition du grand concert des solidarités organisé en 2023.



ENQUÊTE ANNUELLE SUR LES PRÉCARITÉS ÉTUDIANTES

L'enquête 2024 sur les précarités étudiantes a été réalisée par l'Association COP1 en partenariat avec l'IFOP, et menée auprès d'un échantillon -812 personnes- représentatif de la population française, et 746 étudiants bénéficiaires des services de l'association COP1.

Cette étude a permis de comparer et de mesurer la situation des étudiants français avec celle des étudiants bénéficiaires de l'association COP1. Elle a également permis de faire un état des lieux sur l'état d'esprit, la santé, l'alimentation et le logement des étudiants en France.



LE PRIX PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE POUR L'ART CONTEMPORAIN DE L'ASSOCIATION DU MASTER 2 MARCHÉ DE L'ART (AMMA)

Depuis 2021, la Fondation soutient le prix Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour l'art contemporain de l'association du Master 2 Marché de l'art (AMMA) de l'Université.

Ce prix récompensant la jeune création contemporaine a été créé par des étudiants pour des étudiants et a vocation à être un tremplin et une ouverture sur la scène artistique actuelle. Ainsi, ce sont quinze candidats – étudiants en école d'art ou jeunes artistes diplômés – qui sont sélectionnés parmi les nombreuses

candidatures, pour trois prix remis et financés totalement par la Fondation lors d'une cérémonie au Bastille Design center qui se tient en début d'année : le prix du jury, composé de personnalités influentes du monde de l'art, le prix du public et le Prix coup de cœur des alumni et de la Fondation. Fort de son succès, cet événement permet chaque année de tisser des liens précieux entre les étudiants, les artistes et les professionnels du marché de l'art.



© Karla Vinter Koch.

4L TROPHY

Depuis plus de 25 ans, le 4L Trophy propose aux jeunes de moins de 28 ans, de participer à un rallye automobile humanitaire au volant d'anciennes Renault 4L. Les équipages ont pour mission de remettre des fournitures scolaires aux enfants démunis du Maroc pendant cette course d'orientation. C'est une aventure humaine, sportive et solidaire unique. Cette course

débuta à Biarritz et se termine à Marrakech après la traversée de l'Espagne. La Fondation a soutenu l'équipage dirigé par un étudiant de Paris 1 en Master 1 de droit, Jean-Samuel Le Traon, qui a pris le départ depuis la côte basque le jeudi 16 février 2023 en direction du Maroc et qui a pu distribuer les fournitures de l'Université.





© Cyriaque Lécuyer.

JURIS'CUP 2024

Les étudiants du Collège de droit de la Sorbonne ont participé à la 33^e édition de la Juris'cup, événement annuel incontournable pour les juristes, mêlant régates et colloques sur le droit de la plaisance. Durant 4 jours, du 12 au 16 septembre 2024, 2 200 juristes provenant de 13 nations différentes se sont retrouvés sur 130 bateaux. La Fondation a été « silver partenaire » du bateau de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'association a utilisé les fonds pour les flocages de leurs vestes de quart et pour l'oriflamme qui ont

rendu l'Université et la Fondation très visibles. Grâce à cet événement, les étudiants juristes participants ont rencontré d'autres juristes et avocats au barreau de Marseille, de membres de la Chambre des Notaires ou encore des personnels de doctrine et des professeurs de droit, ainsi que de nombreux anciens de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Cet événement a donc été bénéfique à la fois pour le réseau et l'avenir professionnel des étudiants, mais aussi pour la communication positive autour de l'Université.



SORBONNE ONU ET SORBONNE INTERNATIONAL MODEL UNITED NATIONS (SIMUN)

La Fondation a décidé de soutenir SONU, une association créée en 2009 par des étudiants de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne qui a vocation à sensibiliser le monde étudiant aux institutions onusiennes. Elle promeut les Nations-Unies et la coopération internationale au sein de l'Université tout au long de l'année au travers de ses différents pôles

et antennes. Elle propose notamment des conférences ouvertes au public, des simulations, des cafés débats, des clean walks, des maraudes, des ateliers, et des expositions, qui sont autant d'événements qui participent à la réalisation des dix-sept Objectifs du Développement Durable, fixés par l'ONU.



À ce titre, du 11 au 14 avril 2024, s'est tenue au sein de la Sorbonne la toute première conférence Sorbonne International Model United Nations (SIMUN) organisée par SONU et financée par la Fondation.

Elle a offert aux étudiants l'opportunité de représenter un pays et de défendre ses intérêts lors de simulations de comités onusiens, mais aussi de débattre de questions internationales brûlantes.

GALA DE L'ÉCOLE DE DROIT DE LA SORBONNE

La Fondation a soutenu la première édition du Gala des étudiants de l'École de Droit qui s'est déroulé le vendredi 2 juin 2023 au Pavillon d'Armenonville dans le 16^e arrondissement. Ce gala a réuni des étudiants des Master 1 et 2, des alumni, des professeurs, des personnels et des personnalités extérieures. Six étudiants ont été mis à l'honneur lors d'une cérémonie de remise de prix organisée en collaboration avec la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne qui a financé les dotations. Les prix ont été remis par Chantal Arens, présidente honoraire de la Cour de cassation, Youssef Badr, premier Vice-président du tribunal de Bobigny, Maître Dominique Bompont, avocat du barreau de

Paris, Monsieur Pascal Beauvais, directeur de l'institut d'études judiciaires de la Sorbonne, Monsieur le professeur Olivier Renaudie et Madame la professeur Anne Levade, présidente de la Fondation. Ce gala a mobilisé, en plus de la Fondation, des partenaires importants tels que le cabinet CMS Francis Lefebvre, le centre de documentation Dalloz et l'agence Parisweb.art. Ce Gala était soutenu par l'École de droit, le Master 2 Droit privé Général, le Master 2 Droit de l'agriculture et des filières agro-alimentaires, le LLM Business Law for Foreign Lawyers et le LLM Droit français et Droit européen.





LE CLUB DES ENTREPRENEURS DE LA SORBONNE

Le Club des Entrepreneurs de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (C.E.S.) est une association étudiante créée en 2019 et ayant pour vocation de fédérer la communauté des étudiants et anciens étudiants de l'Université intéressés par l'écosystème entrepreneurial ainsi que ceux actifs dans ce domaine. Organisateur et partenaire de conférences, travaux de recherche, voyages et même du Hackathon International de la Sorbonne, le CES compte 250 adhérents (dont 80 membres actifs) et 400 alumni.

Le Club des Entrepreneurs de la Sorbonne se donne pour mission de proposer aux étudiants des espaces de discussion, des événements et des ressources.

En 2024, le Club des entrepreneurs organise son premier voyage, en Côte d'Ivoire, à la rencontre des start-up africaines. La Fondation finance le reportage qui sera réalisé dans ce cadre avec Sorbonne TV.

À TRAVERS LES MURS, L'ÉLOQUENCE EN PRISON

L'association À Travers les Murs, soutenue par la Fondation et créée par les étudiants de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, met en œuvre des formations à la prise de parole et à l'éloquence en faveur des personnes incarcérées. Le projet peut se résumer en une phrase : "Donner la parole, rendre la voix". La Fondation a souhaité aider cette association à se déployer en 2024 pour le développement de l'oralité en milieu carcéral afin d'aider à la réinsertion des

personnes détenues, avec pour objectif d'aider les participants à reprendre confiance en eux, briser les dynamiques de récidive, pacifier les relations entre les détenus et l'administration pénitentiaire au sein des établissements. Ce projet, imaginé par quelques étudiants en droit animés par un désir de transmission, a reçu un soutien important de la part de l'administration pénitentiaire et du ministère de la justice et a également fait l'objet d'une présentation sur France 2.





Pour prétendre au Passeport Mobilité Études, vérifie d'abord que tu remplis bien les critères suivants :

- La formation visée est soit inexistante soit saturée sur le territoire d'origine ;
- Tu dois avoir moins de 26 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire pour laquelle tu fais la demande ;
- Ce dispositif s'applique si tu résides dans l'un des territoires suivants : Guyane, Mayotte, Réunion, Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy ou Saint-Martin ;
- Aux étudiants rattachés à un foyer fiscal dont le niveau de ressources, défini comme étant le rapport entre le revenu annuel et le nombre de parts (quotient familial), ne dépasse pas 26 631€ sur le dernier avis d'imposition.
- Aux étudiants n'ayant pas subi deux échecs successifs aux examens et concours de fin d'année scolaire ou universitaire (Condition non exigée dans le cas du voyage initial et de la première année d'études).



La demande est renouvelable chaque année universitaire. Pour candidater, rends-toi sur le site de LADOM (l'Agence de l'Outre-mer pour la Mobilité) <https://www.ladom.fr/>.

SORB'OUTREMER

Sorb'outremer est une association créée par des étudiants de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour faciliter l'intégration des étudiants ultramarins au sein de l'Université et pour la promotion des cultures de leurs territoires. L'association a pour but de sensibiliser le plus grand nombre aux problématiques et enjeux des régions ultramarines et d'accueillir et intégrer les nouveaux arrivants en métropole en proposant tout au long de l'année des conférences, articles,

afterworks, dégustations de saveurs locales et des conseils pour réussir son intégration en métropole.

La Fondation a financé la réalisation du guide d'usage, pour les aides sociales, les procédures, les associations à connaître, les pôles sociaux d'aide, les inscriptions dans les bibliothèques. Ce guide publié au printemps 2024 est également disponible en version numérique.



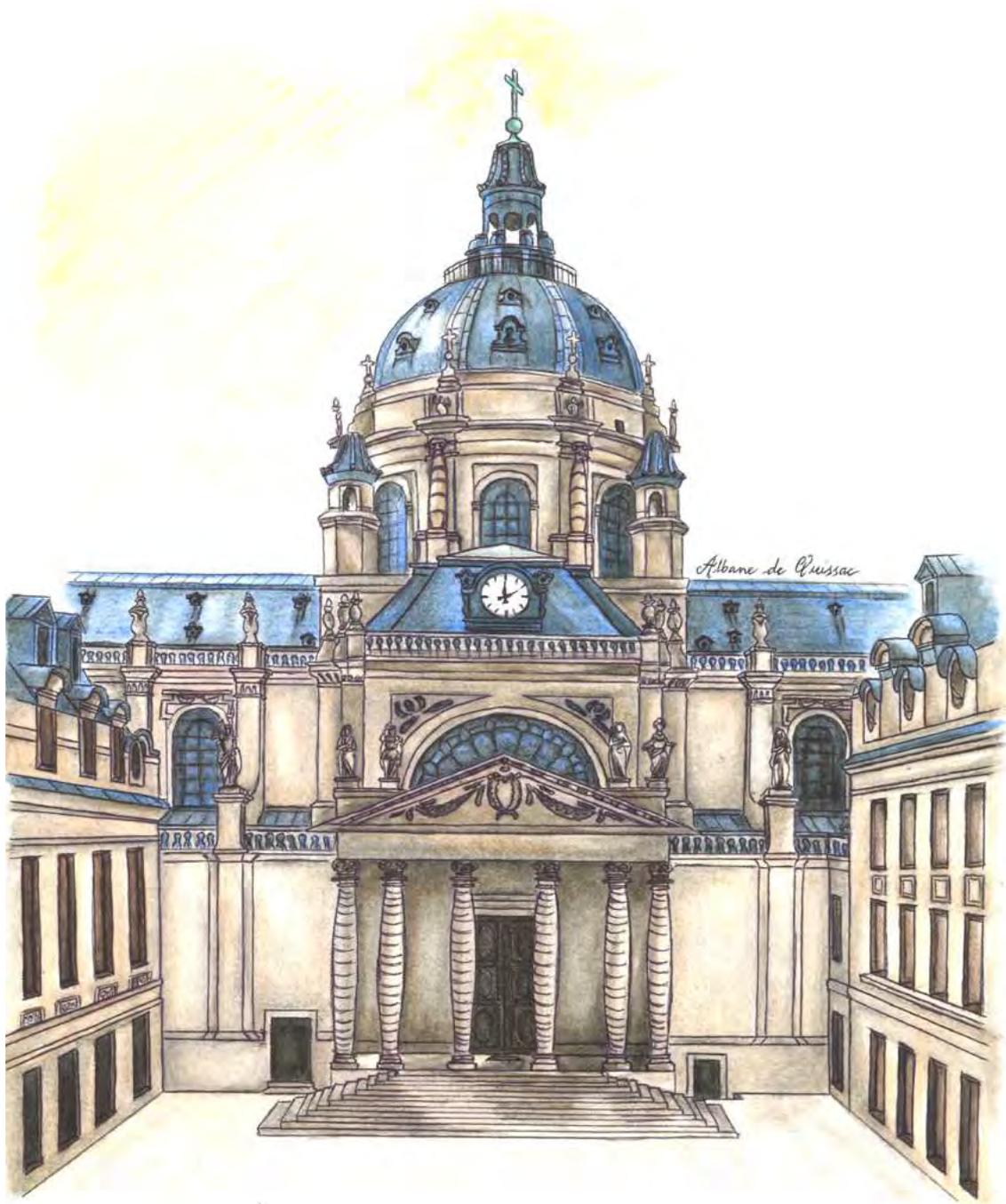
CERCLE DU SPORT DE LA SORBONNE

À l'occasion de l'exposition «Histoires Paralympiques. De l'intégration sportive à l'inclusion sociale (1948-2024) » présentée au Panthéon du 11 juin au 29 septembre 2024 et organisée par le Centre des Monuments Nationaux, l'association du Cercle du Sport de la Sorbonne a proposé plusieurs événements s'inscrivant dans une programmation culturelle commune.

Le 10 septembre 2024 s'est tenu le vernissage de l'exposition « Objectif 2024 : La voix des athlètes ». L'exposition qui s'est tenue dans le Centre Panthéon du 10 au 27 septembre a permis d'évoquer la place du

handicap dans la société et les conséquences des Jeux Paralympiques. Constituée de 10 portraits d'athlètes olympiques et paralympiques réalisés par les artistes Agnès Gontier et Halim Mahmoudi. Ces affiches étaient accompagnées de 10 QR Codes permettant l'écoute de portraits sonores de ces sportifs. L'objectif de cette exposition était de mettre en lumière les parcours de para-sportifs et d'évoquer la place du handicap dans la société. Une partie de ces affiches seront également exposées au Panthéon durant l'exposition Histoires Paralympiques. La Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne a décidé de soutenir ces actions.





ASSOCIATION POUR LE RAYONNEMENT DE LA CHAPELLE DE LA SORBONNE (A.R.C.S.)

L'A.R.C.S., association 1901 soutenue par la Présidence de l'Université et par le Rectorat de Paris, a pour objet de mener une action culturelle et matérielle pour mettre en valeur l'intérêt historique, artistique et culturel de la Chapelle de la Sorbonne.

Elle réunit les institutions (Mairie de Paris, Chancellerie, Sorbonnes), les étudiants et les mécènes autour d'un

projet commun : la restauration de la Chapelle de la Sorbonne, pour sa réouverture au public. Dans ce but, elle organise des conférences, des concerts, et événements. La Fondation a décidé de soutenir les actions de mise en valeur et de réouverture de la Chapelle de la Sorbonne grâce au concours de cette association.



DÉVELOPPEMENT DE LA FONDATION

La Fondation s'est employée durant cette mandature de 4 années à créer des outils, des process et un savoir faire reconnu par l'ensemble des partenaires et mécènes. Aujourd'hui commence un nouveau chapitre pour se déployer plus amplement en France, en Europe et dans le monde avec une équipe renforcée.

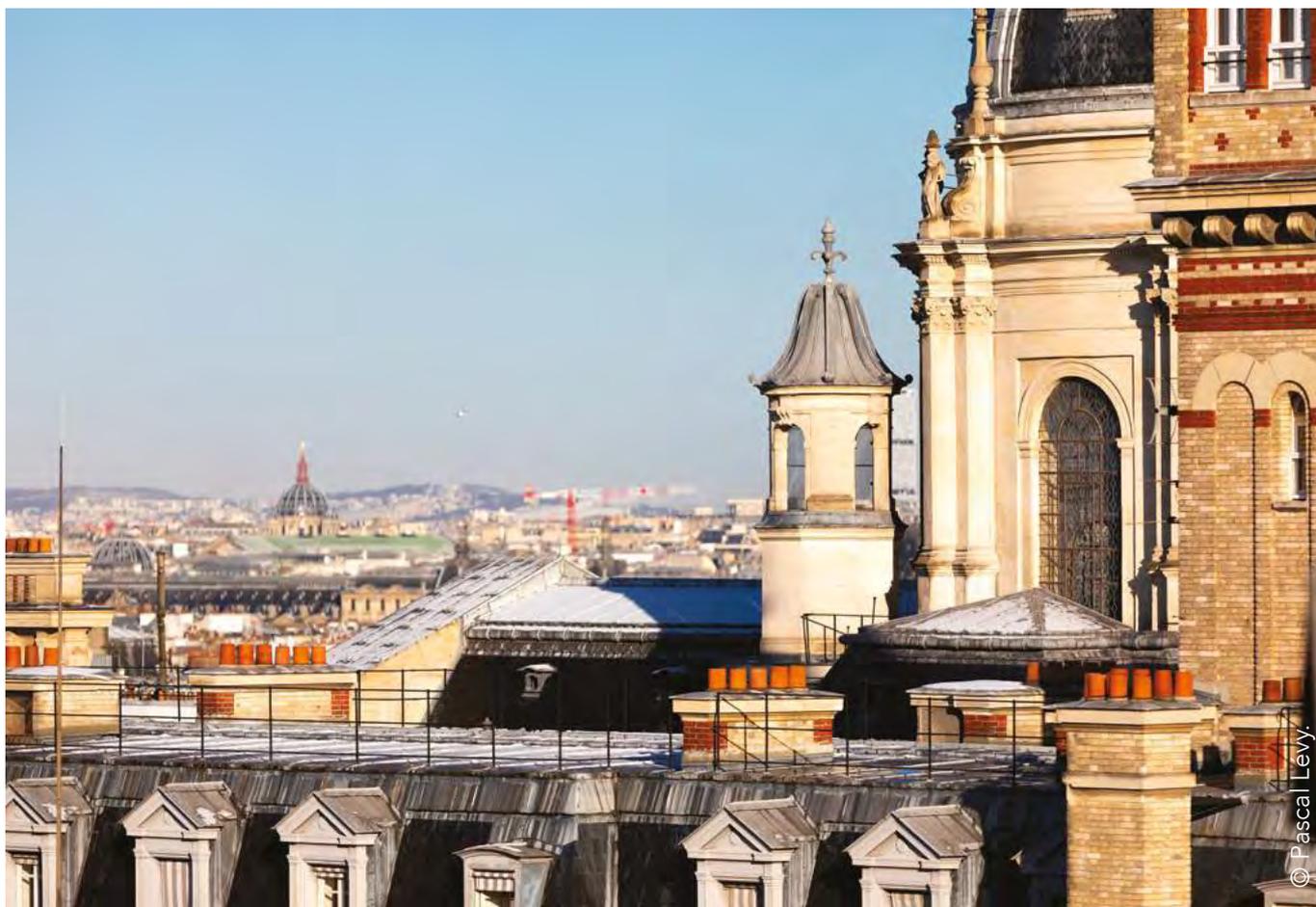


PROJET RÉSEAU ALUMNI MÉCÉNAT PROJETS EUROPÉENS

Le projet RAMPE, remporté dans le cadre de l'appel à projet ASDESR (ANR) sur une période de 8 ans, est financé à hauteur de 3 901 716 €. Deux champs d'actions sont définis, le soutien aux projets européens et le renforcement du réseau alumni et du mécénat. C'est à ce titre que la Fondation a pu recruter en février 2024 une première personne chargée des partenariats

et du mécénat. Deux recrutements sont en cours pour les postes de fundraiser junior et fundraiser intermédiaire. En 2025, deux autres postes seront à pourvoir : un poste de fundraiser senior et un poste partagé avec la direction Partenariat, Entreprise, Insertion professionnelle (DPEIP) de l'Université en communication et marketing.





OUVERTURE DE LA FONDATION À L'INTERNATIONAL

Afin de développer ses partenariats à l'échelle de l'Europe et de pouvoir accueillir les grands mécènes particuliers américains, la Fondation a mis en place un accord avec la Fondation de France permettant l'émission de reçus fiscaux dans le pays d'origine du donateur.

Le premier don important, reçu d'un grand mécène américain à l'été 2024, permet par exemple le financement de l'École des arts de la Sorbonne qui propose un ensemble de formations variées allant des Arts plastiques, au Cinéma et Audiovisuel, au

Cinéma/Gestion, ainsi qu'à l'Esthétique et Sciences de l'Art, au Design, Arts et Média, aux Métiers des Arts et de la Culture, ainsi qu'un Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE) spécialisé en Arts plastiques, et des préparations aux concours des Métiers de l'enseignement.

Forte de cette réussite, la Fondation s'est ouverte à la réception d'autres pays du monde faisant l'objet d'une procédure administrative distincte. Désormais, les dons peuvent provenir de tous les pays membres de Una Europa ainsi que, des États-Unis.



UNE FONDATION TRANSPARENTE

La Fondation a mis en place un processus de dépôt de projet pour les demandes de subventions des associations étudiantes de l'Université.

Ce processus a permis d'accroître la transparence des actions de la Fondation ainsi qu'une meilleure communication sur les démarches à réaliser. Moyen efficace de recenser les fonds perçus par d'autres

organismes ou les demandes en cours auprès de la CVEC par les associations en demande, le document est en accès libre sur le site internet de la Fondation et régulièrement transmis avant chaque conseil de gestion à la communauté étudiante de l'Université comme le pratique la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus).

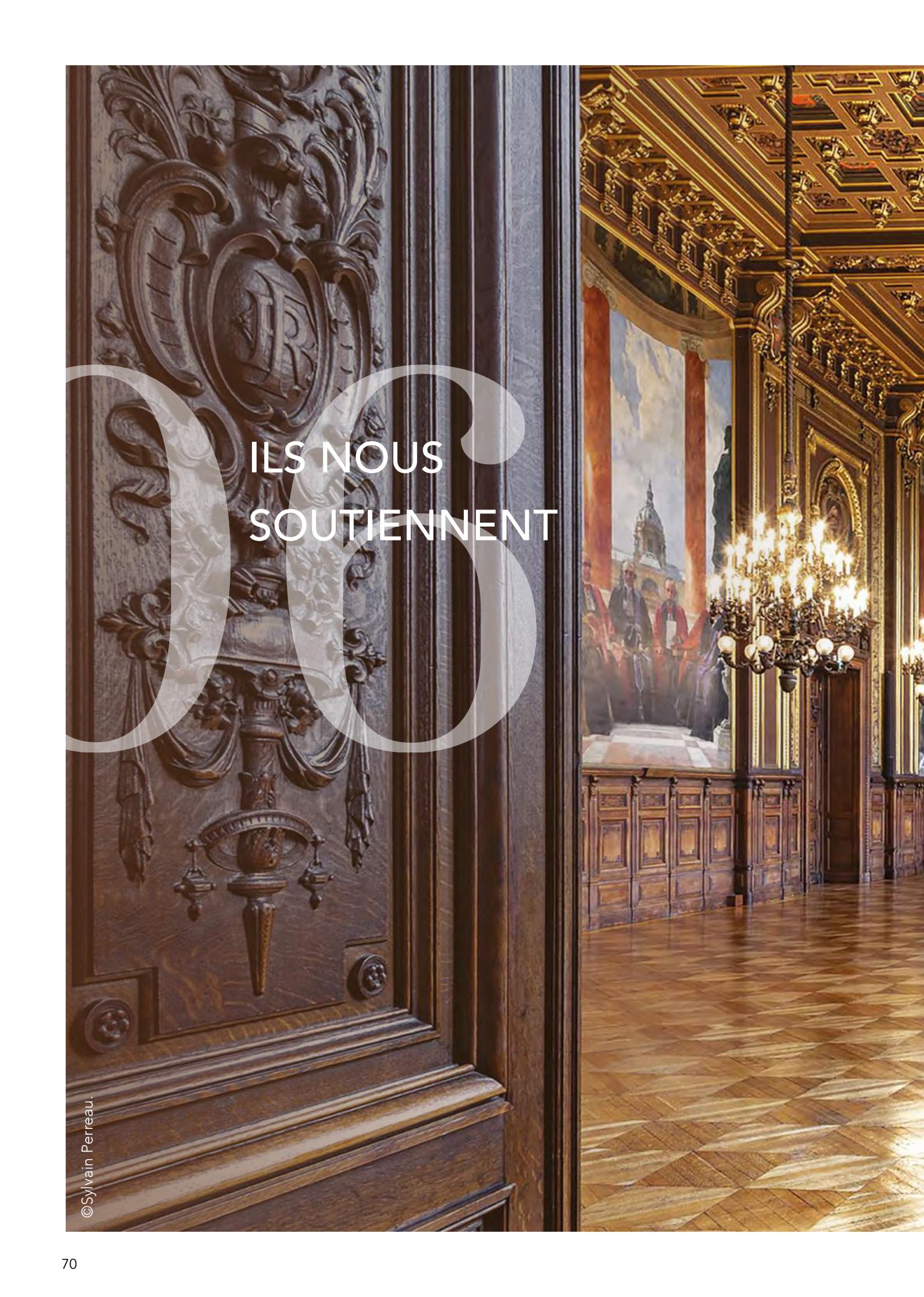
RÉUNIR NOS PARTENAIRES : LA CRÉATION DE TEMPS FORTS DE LA FONDATION

La Fondation met en place deux temps forts annuels afin d'accueillir les mécènes et partenaires et de dynamiser la levée de fonds. Ces deux événements auront lieu au printemps et en hiver au moment des périodes de défiscalisation (en hiver pour l'impôt sur le revenu, au printemps pour l'IFI). Ils prendront place au sein de musées partenaires. Le temps fort hivernal se caractérisera par une soirée d'hiver, chaleureuse et conviviale le temps fort printanier sera un petit déjeuner visites ou conférences. Ces deux grands événements de la Fondation deviendront de véritables rendez-vous

annuels. Les associations étudiantes soutenues par la Fondation seront mises à contribution pour l'accueil, le service, et des visites guidées de petits groupes d'invités dans le musée de réception. Elles pourront ainsi se présenter directement aux mécènes.

Des QR codes menant à la page de dons de la Fondation seront créés pour faciliter les dons des mécènes particuliers, pour des dons non fléchés, fléchés ou pour les associations étudiantes.





ILS NOUS
SOUTIENNENT



NOS MEMBRES FONDATEURS



LES PARTENAIRES DE LA FONDATION





**LE MOT DE
SANDRINE CACCAMO,
RESPONSABLE DES PARTENARIATS,
BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS**

La Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne, par son partenariat avec la Banque Populaire Rives de Paris apporte une plus-value significative sur plusieurs niveaux. Ce partenariat illustre une synergie entre le monde académique et le secteur bancaire, cultivant un environnement propice à l'innovation et à l'épanouissement des savoirs.



**LE MOT DE
MARC FASIOLO,
CO-PRÉSIDENT, S2T**

Engagés dans des actions en lien direct avec nos métiers et nos expertises, nous avons décidé d'apporter notre soutien à la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne, dont les valeurs sont en totale adéquation avec les nôtres.

VOUS AUSSI, DEVENEZ MÉCÈNES

Devenir mécène de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, c'est soutenir un esprit unique qui associe une approche scientifique exigeante et l'ambition de faire émerger de nouveaux savoirs qui transforment le monde. C'est encourager l'enthousiasme de nos étudiants et de nos chercheurs qui sont acteurs du présent et porteurs de projets qui rassemblent autour de valeurs communes.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Les dons versés à la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne sont éligibles à la réduction d'impôt prévue dans le cadre du mécénat par le Code général des impôts (CGI) pour :

- 66% pour les particuliers assujettis à l'Impôt sur le Revenu (IR), au titre de l'art. 200 du CGI, dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- 75% pour les particuliers assujettis à l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), au titre de l'art. 978 du CGI, dans la limite de 50 000 euros.

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

Les dons effectués sont déductibles de l'Impôt sur les Sociétés (IS) à hauteur de :

- 60 % de la somme versée dans la limite de cinq pour mille du chiffre d'affaires HT (art. 238 bis du Code général des impôts) et dans la limite de 2 millions d'euros de versement annuel.

VOUS ÊTES UN RESSORTISSANT EUROPÉEN

Contactez-nous afin que la loi de défiscalisation applicable soit celle de votre pays de résidence grâce au Transnational Giving Europe.

VOUS ÊTES UN RESSORTISSANT AMÉRICAIN

Contactez-nous afin que la loi de défiscalisation applicable soit celle de votre pays de résidence, grâce à notre partenaire Friends of Fondation de France.

CONTREPARTIES

Lorsque vous êtes mécène de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne, nous vous invitons aux temps forts de l'Université, à de nombreux événements, et vous proposons des contreparties sur-mesure en fonction de vos intérêts.



Retour en chiffres

45 200

ÉTUDIANTS

1 500

ENSEIGNANTS
ET ENSEIGNANTS
CHERCHEURS

21

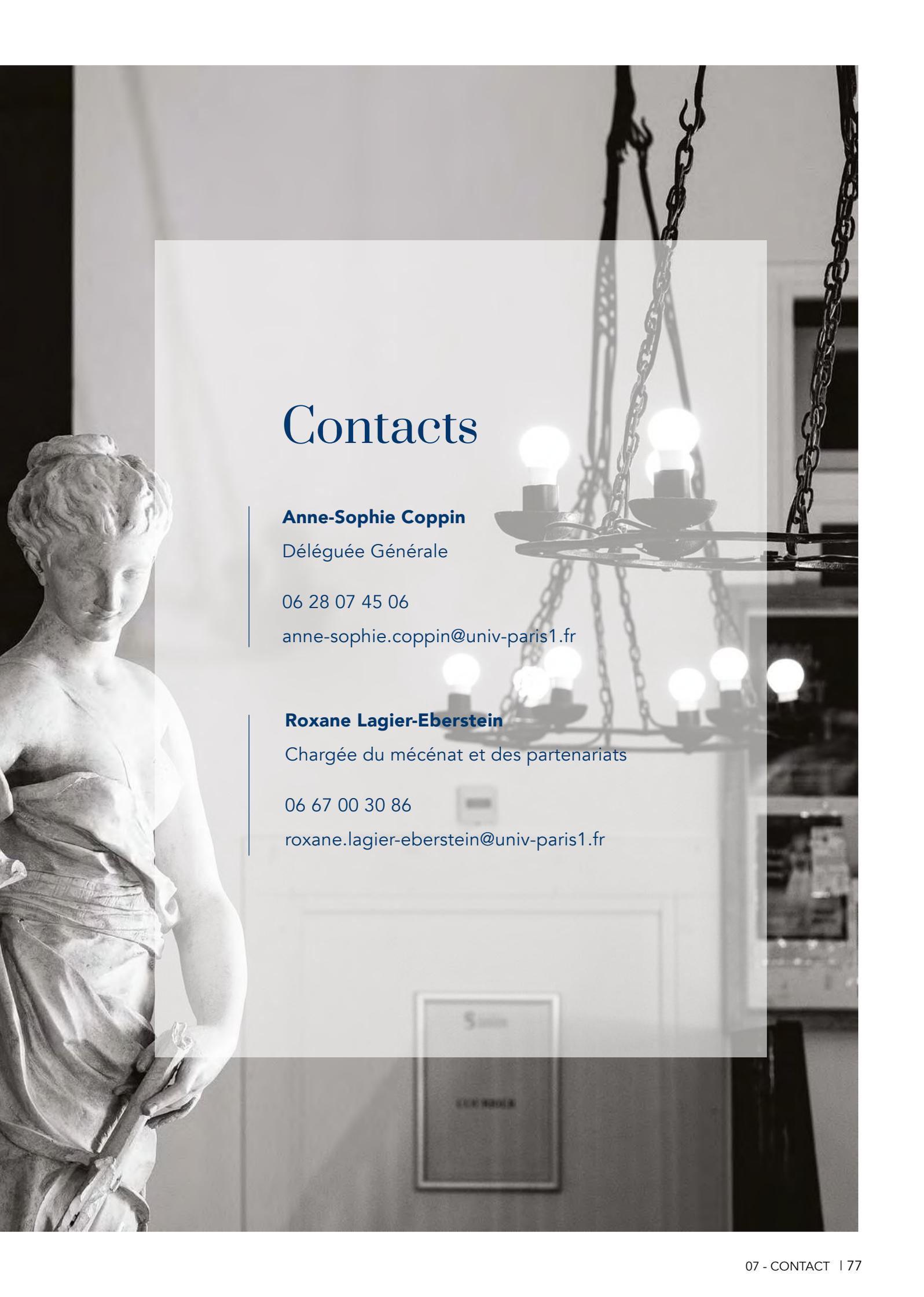
PARTENAIRES DE
LA FONDATION

1 M€

LEVÉS CHAQUE
ANNÉE



© Pascal Lévy



Contacts

Anne-Sophie Coppin

Déléguée Générale

06 28 07 45 06

anne-sophie.coppin@univ-paris1.fr

Roxane Lagier-Eberstein

Chargée du mécénat et des partenariats

06 67 00 30 86

roxane.lagier-eberstein@univ-paris1.fr



FONDATION
PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

Bilan de mandature

2020-2024

[FONDATION.PANTHEONSORBONNE.FR](https://www.fondation.panthéonsorbonne.fr)

CONTACT - Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne

13 Rue du Four, 75006 Paris - 01 85 34 47 59 - contact-fondation@univ-paris1.fr